

## Actualités



- Dans le cadre de l'extension des consignes de tri à tous les emballages, Mesdames Vitet et Marlin ont souligné l'intérêt de la visite du centre de tri Atrion de Mornac en Charente.

La prochaine visite tout public est prévue :  
le 18 AVRIL prochain.

Contactez l'écopôle au  
05.46.47.21.84.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2017

Retrait de la Communauté de communes  
du PETR Pays Marennnes-Oléron

Après en avoir débattu, le conseil communautaire, à la majorité des membres présents ou représentés (23 pour; 1 abstention : Villa ; 9 contre : Marlin, Moquay, Vitet, Morandea, Chartier, Dias, Lemaitre, Gendre, Proust)

Prend acte des divergences profondes existant entre les deux communautés de communes constituant le PETR Marennnes Oléron ;

Constate que le projet de « faire territoire » qui a conduit à la création progressive d'un syndicat mixte puis du PETR est un échec et représente une vision de l'aménagement du territoire dépassée;

Affirme sa volonté de se retirer et le cas échéant de dissoudre le Syndicat mixte du PETR Marennnes Oléron ;

Décide d'avoir recours à un cabinet juridique spécialisé pour évaluer et accompagner le processus de retrait/dissolution du Syndicat mixte;

Mandate le Président pour engager toute action permettant d'aboutir dans un délai inférieur à 2 ans au retrait de la Communauté de communes du PETR Marennnes-Oléron.

Redevance pour la collecte et le traitement  
des ordures ménagères 2018

Après une étude approfondie des besoins du service en terme d'investissement et de fonctionnement, après avoir recensé les recettes annexes et les autres aides à percevoir au titre de l'exercice 2018, il apparaît un besoin de financement d'un montant total de **7 557 500 €** dont il convient de répartir la charge sur les usagers du service classés en différentes catégories.

Après avoir étudié les contraintes du service et les différents scénarios de recettes, sur proposition du conseil d'exploitation de la régie Oléron déchets, le conseil communautaire a décidé **ne pas augmenter la redevance de base** de la grille tarifaire pour 2018. La redevance de base reste pour la 5ème année consécutive à 200 €.

La grille tarifaire complète et la répartition des locaux commerciaux soumis à redevance sont consultables sur le site internet [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)

Les tarifs d'acceptation des déchets et de revente dans les déchetteries et à l'écopôle de l'île d'Oléron sont aussi consultables sur internet.

## Actualités



### BANDE à PART !

EXPOSITION  
Le Musée de l'île d'Oléron  
10 mars-30 septembre 2018

- Vernissage de l'exposition au musée de l'île d'Oléron le vendredi 9 mars à 18h.

## Développement économique

- **Vente du lot 4 de la ZAE Le Perrotin** à St-Pierre d'Oléron pour la construction d'un bâtiment industriel de 250m<sup>2</sup> environ (atelier et bureau) par la SARL DESDUB, «La Blanchisserie d'Oléron».
- **Vente du lot 9 de la ZAE Le Perrotin** à St-Pierre d'Oléron pour la création d'une entreprise de conception, construction et commercialisation d'habitats nomades en bois (roulotte, tiny house, ...) par M. Vincent MARTIN.
- **Soutien à l'apprentissage des jeunes** : Mise à disposition de 10 deux-roues électriques à l'association OCEAN en complément des véhicules thermiques dont elle dispose déjà. OCEAN bénéficiera d'une subvention de 4500€ annuelle pour assurer l'entretien et la gestion de ces véhicules.

## Régie Oléron déchets

- **Renouvellement de l'opération d'aide au broyage des déchets verts des particuliers.** L'aide proposée prend la forme d'un bon de réduction de 50€ utilisable auprès des prestataires et loueurs conventionnés. Depuis avril 2016, 116 foyers ont fait la demande d'un bon soit 580m<sup>3</sup> de déchets verts broyés et utilisés sur place, soit 19 bennes de déchèterie en moins.
- Lancement d'une étude portant sur **la faisabilité de la mise en œuvre d'une redevance incitative** pour tous les usagers du territoire (coût Communauté de communes : 7 500€)

## et aussi...

- Prise en charge des travaux de rejointement et de l'enduit de **la Vieille digue de St-Denis d'Oléron** (coût Communauté de communes : 4 770€)
- Prise en gestion directe de **l'ouvrage de protection contre les inondation de La Perroche** et conventionnement avec la commune de Dolus pour la mise en place des batardeaux (coût Communauté de communes : 25 000€)
- **Validation d'un avenant au programme PAPI d'Oléron.** L'objectif principal de l'avenant est la proposition de nouvelles actions de protection sur l'axe 7, tout en restant dans l'enveloppe initiale du PAPI (convention cadre de février 2013) soit un montant de 17 675 000€. L'avenant propose des actions de protection rapprochée sur les **secteurs des Allards** (commune de Dolus) et **d'Ors/La Chevalerie** (commune du Château d'Oléron).
- Mise à jour des **panneaux d'information** sur la pêche à pied et les écluses à poissons (coût Communauté de communes : 9 000€)
- Travaux de réhabilitation du site de **La Giraudière à Grand-Village-Plage** (création d'une aire de retournement en retrait de 400m de la zone d'accueil actuelle, préparation du terrain d'accueil des écoles de voile et de surf, renaturation de l'ancien site d'accueil et de la piste cyclable) coût Communauté de communes : 35 000€.
- Ajustement du coût de la prestation du SDIS pour la **surveillance des plages** de l'île d'Oléron pris en charge par la Communauté de communes : 407 991.25 €